

CARACTERISTIQUES DE LA VOIE

Transfert d'office sans indemnité de la voie et des réseaux de l'impasse de la Salvatte située sur la commune du REVEST LES EAUX (83200) desservant le lotissement dénommé « La Salvatte ».

La rue en impasse dénommée « La Salvatte » est une voie qui a été créée dans le cadre de la réalisation du lotissement « La Salvatte » en 1954.

Voirie : Cette rue assez large a une surface de 2512 m² environ. La chaussée est en enrobé noir dont l'état est correct. La chaussée dispose d'un trottoir, le stationnement est toléré et ne gêne pas à priori la circulation au sein de cette impasse.

Réseau d'eau et D'assainissement : Compte tenu de la nature privée de la voie, les réseaux situés en dessous sont privés.

Réseau DECI : Un poteau incendie public PI REX 053 est implanté sur la parcelle cadastrée section AN n°125.

Défense extérieure contre l'incendie (DECI) : Présence d'un poteau PI TLN 1243. Ce poteau fait partie du parc des poteaux publics. Si la voie reste privée, les propriétaires de la voie devront assumer les obligations qui incombent aux propriétaires de poteaux privés à savoir l'obligation de faire procéder au contrôle technique du point d'eau Incendie (PEI) tous les 3 ans (transmission des résultats des contrôles au service public de la DECI), la prise en charge des coûts liés au PEI (Abonnement au compteur d'eau, entretien, réparation si besoin), laisser l'accès sans entrave au PEI pour permettre l'accès des services d'incendie et de secours.

Eclairage Public : L'entretien de l'éclairage public est assuré depuis des années par la commune du Revest et depuis sa création par les services de la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Ramassage des ordures ménagères : La collecte des déchets se fait en porte à porte sur la voie privée.